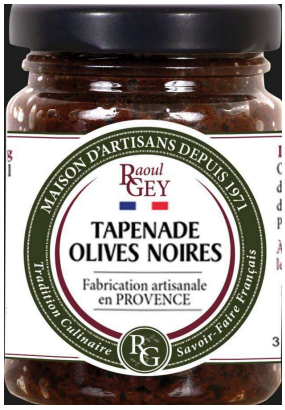
Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 18/11/2024

DEXMA SA rappelle TAPENADE OLIVES NOIRES



- Noms des modèles ou références concernés : **TAPENADE OLIVES NOIRES RAOUL GEY**
- Marque : **RAOUL GEY**
- **Lot L257.23 Date de durabilité minimale 30/09/2026**
 Lot L033-23 Date de durabilité minimale 28/02/2026
 Lot L248-22 Date de durabilité minimale 30/08/2025
 Lot L195-22 Date de durabilité minimale 30/07/2025
 Lot L098-22 Date de durabilité minimale 30/04/2025
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/04/2022 au 12/11/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Petits commerces independants**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Stabilité**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 30 novembre 2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre